



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Permabond UV681

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Permabond UV681

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Adhésif.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Permabond Engineering Adhesives Ltd.
Wessex Way
Colden Common
Winchester
Hampshire. SO21 1WP
United Kingdom
Tel: +44 (0)1962 711 661
Fax: +44 (0)1962 711 662
info.europe@permabond.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence CHEMTREC UK: +(44)-870-8200418 CHEMTREC US: 800-424-9300 (CCN: 829878)

Numéro d'appel d'urgence national CHEMTREC France: +(33)-975181407

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

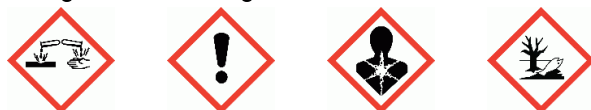
Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Skin Corr. 1C - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 Repr. 1B - H360Df STOT SE 3 - H335

Dangers pour l'environnement Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger
H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H360Df Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Permabond UV681

Mentions de mise en garde	P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P302+P352a EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
Contient	ISOBORNYL ACRYLATE, TETRAHYDROFURFURYL ACRYLATE, TRIS(2-HYDROXYETHYL)ISOCYANURATE TRIACRYLATE, 1,1,1-TRIMETHYLOLPROPANE TRI(3-MERCAPTOPROPIONATE
Mentions de mise en garde supplémentaires	P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols. P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P391 Recueillir le produit répandu. P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P501 Éliminer le contenu / récipient conformément à la Communauté actuelle, nationale et locale.

2.3. Autres dangers

Aucunes dans les conditions normales. Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

ISOBORNYL ACRYLATE		30-60%
Numéro CAS: 5888-33-5	Numéro CE: 227-561-6	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119957862-25-XXXX
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1	
Classification		
Skin Irrit. 2 - H315		
Eye Irrit. 2 - H319		
Skin Sens. 1 - H317		
STOT SE 3 - H335		
Aquatic Acute 1 - H400		
Aquatic Chronic 1 - H410		

Permabond UV681

URETHANE ACRYLATE OLIGOMER 10-30%		
Numéro CAS: 73297-29-7 Exemption d'enregistrement REACH - POLYMER		
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319		
TETRAHYDROFURFURYL ACRYLATE 10-30%		
Numéro CAS: 2399-48-6	Numéro CE: 219-268-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2120738396-46-XXXX
Classification Acute Tox. 4 - H302 Skin Corr. 1C - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1B - H317 Repr. 1B - H360Df Aquatic Chronic 2 - H411		
TRIS(2-HYDROXYETHYL)ISOCYANURATE TRIACRYLATE 5-10%		
Numéro CAS: 40220-08-4	Numéro CE: 254-843-6	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2120741502-64-XXXX
Classification Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1B - H317 Aquatic Chronic 2 - H411		
1,1,1-TRIMETHYLOLPROPANE TRI(3-MERCAPTOPROPIONATE) 5-10%		
Numéro CAS: 33007-83-9	Numéro CE: 251-336-1	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2120770061-65-XXXX
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1	
Classification Acute Tox. 4 - H302 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410		

Permabond UV681

DIACRYLATE D'HEXAMÉTHYLÈNE (DIACRYLATE DE 1,6-HEXANEDIOL) 1-5%		
Numéro CAS: 13048-33-4	Numéro CE: 235-921-9	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119484737-22-XXXX
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 3 - H412		

DIPHENYL(2,4,6-TRIMETHYLBENZOYL)PHOSPHINE OXIDE 1-<3%		
Numéro CAS: 75980-60-8	Numéro CE: 278-355-8	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119972295-29-XXXX
Classification Skin Sens. 1B - H317 Repr. 2 - H361f Aquatic Chronic 2 - H411		

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer la personne exposée à l'air libre. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Ingestion	Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin immédiatement.
Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.
Contact oculaire	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Peut irriter les voies respiratoires.
Ingestion	Peut provoquer des brûlures chimiques dans la bouche et la gorge.
Contact cutané	Brûlures chimiques. Dermatitis légère, éruption cutanée allergique.
Contact oculaire	Peut provoquer les lésions oculaires graves.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Aucune recommandation particulière. Traiter en fonction des symptômes.
------------------------------------	--

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
---------------------------------------	--

Permabond UV681

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nauséabondes. Monoxyde de carbone (oxyde de carbone), de dioxyde de carbone (gaz carbonique) et d'hydrocarbures non identifiés.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber le déversement avec du sable ou tout autre absorbant inerte. Transférer dans des récipients adaptés et étiquetés, pour élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas avaler, ne pas inhaler. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et à une température comprise d'entre 2°C et 7°C Protéger contre les rayons solaires. Ne jamais retourner du produit non utilisé dans le récipient de stockage.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Adhésif.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

ISOBORNYL ACRYLATE (CAS: 5888-33-5)

DNEL

Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1.39 mg/kg p.c. /jour

Permabond UV681

PNEC	eau douce; 0.001 mg/l
	eau de mer; 0 mg/l
	Station d'épuration des eaux usées; 2 mg/l
	Sédiments (eau douce); 0.145 mg/kg
	Sédiments (eau de mer); 0.015 mg/kg

TETRAHYDROFURFURYL ACRYLATE (CAS: 2399-48-6)

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.73 mg/m ³
	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 4.9 mg/kg/jour
PNEC	eau douce; 3.92 µg/l
	eau de mer; 0.392 µg/l
	Station d'épuration des eaux usées; 2.637 mg/l
	Sédiments (eau douce); 0.021 mg/kg, dw
	Sédiments (eau de mer); 0.002 mg/kg, dw
	Sol; 0.002 mg/kg, dw
	rejet intermittent; 39.2 µg/l

TRIS(2-HYDROXYETHYL)ISOCYANURATE TRIACRYLATE (CAS: 40220-08-4)

DNEL	Non pertinent.
PNEC	Non pertinent.

1,1,1-TRIMETHYLOLPROPANE TRI(3-MERCAPTOPROPIONATE (CAS: 33007-83-9)

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.49 mg/m ³
	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.14 mg/kg p.c. /jour
PNEC	eau douce; 0.036 µg/l

DIACRYLATE D'HEXAMÉTHYLÈNE (DIACRYLATE DE 1,6-HEXANEDIOL) (CAS: 13048-33-4)

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 24.5 mg/m ³
	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2.77 mg/kg p.c. /jour
PNEC	eau douce; 0.002 mg/l
	eau de mer; 0 mg/l
	Station d'épuration des eaux usées; 2.7 mg/l
	Sédiments (eau douce); 0.024 mg/kg
	Sédiments (eau de mer); 0.002 mg/kg
	Sol; 0.004 mg/kg

DIPHENYL(2,4,6-TRIMETHYLBENZOYL)PHOSPHINE OXIDE (CAS: 75980-60-8)

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 3.5 mg/m ³
	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1 mg/kg p.c. /jour
PNEC	eau douce; 0.004 mg/l
	eau de mer; 0 mg/l
	Sédiments (eau douce); 0.29 mg/kg
	Sédiments (eau de mer); 0.029 mg/kg
	Sol; 0.056 mg/kg
	Station d'épuration des eaux usées; >1000 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Permabond UV681

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une aspiration générale et locale suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

Protection des yeux/du visage

Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques ou écran facial. Les lunettes de protection doivent être conformes à la norme EN 166

Protection des mains

Il est recommandé de porter des gants imperméables résistants aux agents chimiques. Les gants de protection doivent être conformes à la norme EN 374. Pour une exposition jusqu'à 4 heures, porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Epaisseur: ≥ 0.4 mm Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 0.5 heures. Pour une exposition jusqu'à 8 heures, porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Epaisseur: ≥ 0.4 mm Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures. Le délai de rupture de la matière constitutive du gant peut différer d'un producteur de gants à un autre. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Considérant les informations spécifiées par le producteur de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices et changer les dès qu'une détérioration est détectée.

Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements et équipements de protection appropriés pour éviter tout risque de contact du produit avec la peau.

Mesures d'hygiène

Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Utiliser une crème pour la peau appropriée pour prévenir le dessèchement de la peau. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Respecter les mesures de protection et d'hygiène industrielles.

Protection respiratoire

Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Une protection respiratoire peut être nécessaire en cas de contamination de l'air excessive. Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. Filtre à vapeurs organiques. Type A. (EN14387)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Incolore.
Odeur	Acrylique
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	Non pertinent.
Point de fusion	Non disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non applicable.
Point d'éclair	$>100^{\circ}\text{C}$
Taux d'évaporation	Non disponible.

Permabond UV681

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non disponible.
Pression de vapeur	Non disponible.
Densité de vapeur	Non disponible.
Densité relative	1.1
Solubilité(s)	Insoluble dans l'eau. Soluble dans les matériaux suivants: Solvants organiques.
Coefficient de partage	Non disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Non disponible.
Viscosité	≈100 mPa s @ 23°C
Propriétés comburantes	Non disponible.

9.2. Autres informations

Autres informations	Non pertinent.
----------------------------	----------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Oxydants puissants. Lumière.
-------------------	--

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale.
---------------------------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.
---	--

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Protéger contre les rayons solaires.
----------------------------	--------------------------------------

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Réducteurs forts. Oxydants puissants.
-------------------------------	---------------------------------------

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	La décomposition thermique peut produire du monoxyde de carbone (oxide de carbone), du dioxyde de carbone (gaz carbonique) et des composés organiques non identifiés.
--	---

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques	Le mélange est classé en fonction des informations de danger disponibles sur les composants du mélange, telles qu'elles sont définies dans les critères de classification des mélanges pour chaque classe de danger ou différenciation selon l'annexe I du règlement 1272/2008 / CE. Veuillez trouver ci-dessous toute information disponible et pertinente à la santé et à l'environnement concernant les substances listées à la section 3.
------------------------------	---

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
--------------------------------	--

Permabond UV681

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Susceptible de nuire à la fertilité.

Toxicité pour la reproduction - développement Peut nuire au fœtus.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Aucunes dans les conditions normales.

Inhalation Peut irriter les voies respiratoires.

Contact cutané Ce produit est sévèrement irritant. Un contact prolongé peut provoquer des brûlures.

Contact oculaire Provoque des lésions oculaires graves.

Informations toxicologiques sur les composants

ISOBORNYL ACRYLATE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5 000,0

Espèces Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 3 000,0

Espèces Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Pas d'information disponible.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non irritant.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) - : Sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Mutation génétique: Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Etude sur deux générations - NOEC 0.092 mg/l, Inhalatoire, Rat P

Permabond UV681

Toxicité pour la reproduction - développement

Toxicité pour le développement: - NOAEL: 500 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

URETHANE ACRYLATE OLIGOMER

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Irritant pour les yeux.

TETRAHYDROFURFURYL ACRYLATE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 928,0

Espèces Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Pas d'information disponible.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Méthode: OCDE 404, Lapin Corrosif.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Méthode: OCDE 405, Lapin Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Aberration chromosomique: Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Dépistage - NOAEL >300 mg/kg/jour, Orale, Rat P Peut nuire à la fertilité.

Permabond UV681

Toxicité pour la reproduction - développement Peut nuire au fœtus.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

TRIS(2-HYDROXYETHYL)ISOCYANURATE TRIACRYLATE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 2 500,0

Espèces Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Pas d'information disponible.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Pas d'information disponible.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Effet irréversible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) - Souris: Sensibilisant.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Permabond UV681

Danger par aspiration

Danger par aspiration Non applicable.

1,1,1-TRIMETHYLOLPROPANE TRI(3-MERCAPTOPROPIONATE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀) 1 800,0 mg/kg)

Espèces Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Pas d'information disponible.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Pas d'information disponible.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Méthode: OCDE 404, Lapin Non irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Méthode: OCDE 405, Lapin Non irritant.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) - Souris: Sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Mutation génique: Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Dépistage - NOAEL 20 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat P

Toxicité pour la reproduction - développement Toxicité pour le développement: - NOAEL: 1600 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

DIACRYLATE D'HEXAMÉTHYLÈNE (DIACRYLATE DE 1,6-HEXANEDIOL)

Permabond UV681

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5 000,0

Espèces Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 3 650,0

Espèces Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Méthode: OCDE 404, Lapin Irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Méthode: OCDE 405, Lapin Moyennement irritant.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Mutation génique: Négatif.

Essais de génotoxicité - in vivo Aberration chromosomique: Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Dépistage - NOAEL 750 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat P

Toxicité pour la reproduction - développement Toxicité pour le développement: - NOAEL: 750 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

DIPHENYL(2,4,6-TRIMETHYLBENZOYL)PHOSPHINE OXIDE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5 000,0

Permabond UV681

Espèces	Rat
<u>Toxicité aiguë - cutanée</u>	
Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg)	2 000,1
Espèces	Rat
<u>Toxicité aiguë - inhalation</u>	
Indications (CL₅₀ inhalation)	Pas d'information disponible.
<u>Corrosion cutanée/irritation cutanée</u>	
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non irritant.
<u>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</u>	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non irritant.
<u>Sensibilisation cutanée</u>	
Sensibilisation cutanée	Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) - Souris: Sensibilisant.
<u>Mutagenicité sur les cellules germinales</u>	
Essais de génotoxicité - in vitro	Mutation génique: Négatif.
<u>Cancérogénicité</u>	
Cancérogénicité	Pas de données disponibles.
<u>Toxicité pour la reproduction</u>	
Toxicité pour la reproduction - fertilité	Risque possible d'effets néfastes sur la reproduction.
Toxicité pour la reproduction - développement	Toxicité pour le développement: - NOAEL: 150 mg/kg, Orale, Rat
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u>	
Exposition unique STOT un	Pas d'information disponible.
<u>toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</u>	
Exposition répétée STOT rép.	NOAEL 50 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat
<u>Danger par aspiration</u>	
Danger par aspiration	Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Éviter le rejet dans l'environnement.

12.1. Toxicité

Permabond UV681

Toxicité

Le mélange est classé en fonction des informations de danger disponibles sur les composants du mélange, telles qu'elles sont définies dans les critères de classification des mélanges pour chaque classe de danger ou différenciation selon l'annexe I du règlement 1272/2008 / CE. Veuillez trouver ci-dessous toute information disponible et pertinente à la santé et à l'environnement concernant les substances listées à la section 3.

Informations écologiques sur les composants

ISOBORNYL ACRYLATE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L ₅₀	0.1 < C(E)L ₅₀ ≤ 1
Facteur M (aigu)	1
Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 0.704 mg/l, Danio rerio (Zebrafish)
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 heures: 1.98 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata NOEC, 72 heures: 0.405 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique)	1
Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOEC, 21 jours: 0.092 mg/l, Daphnia magna

TETRAHYDROFURFURYL ACRYLATE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 7.32 mg/l, Danio rerio (Zebrafish)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 37.7 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 heures: 3.92 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata
Toxicité aiguë - microorganismes	CE ₅₀ , 3 heures: 263.7 mg/l, Boues activées

1,1,1-TRIMETHYLOLPROPANE TRI(3-MERCAPTOPROPIONATE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L ₅₀	0.1 < C(E)L ₅₀ ≤ 1
Facteur M (aigu)	1

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique)	1
-----------------------	---

DIACRYLATE D'HEXAMÉTHYLÈNE (DIACRYLATE DE 1,6-HEXANEDIOL)

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 4.6 mg/l, Leuciscus idus (ide mélanote)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 2.6 mg/l, Daphnia magna

Permabond UV681

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 72 heures: 1.5 mg/l, Desmodemus subspicatus

Toxicité aiguë - microorganismes CE₂₀, 30 minutes: 60 mg/l, Boues activées

DIPHENYL(2,4,6-TRIMETHYLBENZOYL)PHOSPHINE OXIDE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 48 heures: 6.53 mg/l, Oryzias latipes (médaka)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 3.53 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 72 heures: > 2.01 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

Toxicité aiguë - microorganismes CE₅₀, 180 minutes: > 1000 mg/l, Boues activées

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles.

Informations écologiques sur les composants

ISOBORNYL ACRYLATE

Biodégradation Eau - Dégradation 57%: 28 jours

DIACRYLATE D'HEXAMÉTHYLÈNE (DIACRYLATE DE 1,6-HEXANEDIOL)

Biodégradation La substance est facilement biodégradable.

DIPHENYL(2,4,6-TRIMETHYLBENZOYL)PHOSPHINE OXIDE

Biodégradation Eau - Dégradation < 20%: 28 jours

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Non disponible.

Informations écologiques sur les composants

DIACRYLATE D'HEXAMÉTHYLÈNE (DIACRYLATE DE 1,6-HEXANEDIOL)

Coefficient de partage log Pow: ~ 2.81

DIPHENYL(2,4,6-TRIMETHYLBENZOYL)PHOSPHINE OXIDE

Potentiel de bioaccumulation FBC: 23 - 55, Cyprinus carpio (carpe commune)

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Pas de données disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

Permabond UV681

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale	L'élimination des déchets doit se faire suivant les réglementations communautaires, nationales et locales. Les emballages vides peuvent contenir des résidus du produit. Observer les précautions indiquées sur la fiche de données de sécurité et sur l'étiquette même après la vidange.
Méthodes de traitement des déchets	Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.
Classe déchet	08 04 09* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

1760

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (contains Tetrahydrofurfuryl acrylate)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

8

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-A, S-B

Code de restriction en tunnels (E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac Non applicable.
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Permabond UV681

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales	The Chemicals (Hazard Information and Packaging for Supply) Regulations 2009 (SI 2009 No. 716).
Législation UE	Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)
Document d'orientation	Workplace Exposure Limits EH40. CHIP for everyone HSG228. Safety Data Sheets for Substances and Preparations. Approved Classification and Labelling Guide (Sixth edition) L131.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Date de révision	25/03/2020
Révision	7
Remplace la date	15/02/2019
Mentions de danger dans leur intégralité	H302 Nocif en cas d'ingestion. H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H360Df Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité. H361f Susceptible de nuire à la fertilité. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.